

LETTRE D'INFOS DU POLE DEVELOPPEMENT N°3

Juillet 2010

A l'attention des :

- . Référents régionaux du Pôle Développement**
- . Présidents (e) de Ligue et de Comité**
- . Responsables de commissions ou groupes de travail et membres du comité de pilotage du Pôle**

Copie à :

- . Membres du comité directeur fédéral**
- . DGS, Directeurs des Pôles fédéraux, DTN et DTNA**

Il est nécessaire et recommandé de faire suivre cette lettre aux Conseillers techniques, Agents de développement, et Référents GAD des ligues et comités

1 – Les résultats de la licenciation en 2009/2010

Nouveau record de licenciés pour la FFTT... Ligues et Comités !

La saison 2008/2009 s'était conclue par un nouveau record historique de licenciés pour la FFTT et une progression de 5,39 %. La saison 2009/2010 confirme l'élan entrevu avec un nouveau record à la clé de licenciés et une progression de 1,14%. Cette fois le cap des 190000 licenciés est bel et bien franchi et l'effectif total atteint désormais 192 081 licenciés.

Il convient de féliciter tous ceux qui y ont contribué et notamment les ligues et comités qui ont battu leur propre record.

→ **Voir fichier joint : Carte de France des licenciés par département**
(http://www.fft.com/doc/doc1_STAT_carte_france_licencie.pdf)

Il est à noter la performance singulière du Comité du Nord qui vient de franchir lui aussi un cap déterminant puisqu'il est le premier comité départemental à passer au-delà des 10000 licenciés.

« Contrats d'objectifs licenciation » avec les ligues

L'objectif fixé, en partenariat avec les ligues, d'une augmentation de 1% de l'effectif licencié national à la fin de saison a été franchi.

Conformément aux contrats d'objectifs établis, seules les ligues qui ont eu une croissance positive d'au moins 1% de leurs licenciés traditionnels bénéficient d'un reversement financier à hauteur de 0,25 euro par licencié traditionnel et 0,10 par

licencié promotionnel. Le montant de réversion est limité à une croissance de 2,5% pour les deux types de licences.

Les ligues qui vont donc pouvoir bénéficier d'un reversement financier sont :

- . L'Alsace ;
- . L'Aquitaine ;
- . Les Pays de la Loire ;
- . Le Centre ;
- . La Picardie ;
- . Le Nord-Pas de Calais.

Les sommes correspondantes seront versées au cours du mois de septembre

« Challenges licenciation » pour les ligues et comités départementaux

Pour atteindre les objectifs fixés, la FFTT proposait également des challenges pour la licenciation réservés aux Ligues et aux Comités départementaux.

→ **En savoir +** http://www.fft.com/doc/doc2_challenges_ligues_comites.pdf

→ Les ligues et comités arrivés en tête de chaque challenge remportent au choix : petit matériel (balles, raquettes...), produits fédéraux (Méthode française, DVD La route du haut niveau, kit de promotion, kit et/ou DVD BabyPing,...) d'une valeur de 500 €.

→ **Voir les résultats** http://www.fft.com/doc/doc3_resultats_challenges_L_C.pdf

« Challenges licenciation » pour les clubs

La FFTT a mis en place divers challenges licenciation à destination des clubs : tirage au sort de clubs parmi les clubs en progression, club accueillant le 190.000^e licencié, celui accueillant le 192.000^e licencié et celui qui a accueilli le dernier licencié de la saison.

→ **Voir les résultats** http://www.fft.com/doc/doc4_resultats_challenges_clubs.pdf

Toutes nos félicitations à ces clubs.

2 – De nouveaux documents d'aide et d'accompagnement au développement diffusés

✚ Conventions entre la FFTT et les fédérations scolaires, affinitaires, et associées

Après l'actualisation de la convention avec l'UNSS et la fédération Handisports (permettant de mieux faire connaître nos clubs aux scolaires ou mieux faire connaître la pratique de l'activité handisport dans nos clubs) deux nouvelles conventions (maintenant finalisées) concernant l'UGSEL (écoles libres) et la FFSU (sport universitaire) ont été présentées au comité directeur fédéral du 19 juin par Francis Czyzyk.

Elles ont été validées et pourront être consultées prochainement sur le site internet de la FFTT dans la rubrique « développement ».

Il est désormais nécessaire que les ligues et comités départementaux exploitent à bon escient au niveau local ces conventions pour attirer de nouveaux licenciés.

→ **En savoir +** <http://fftt.com/communication/com.htm>

✚ « Classement » (ex homologation) des salles de clubs de Pro A / Pro B et Nationale 1

Jacques Hélaïne a fait valider par le comité directeur fédéral du 19 juin un dossier spécifique sur le « classement » (ex homologation) des salles. Cette nouvelle grille tient compte de places gradins nécessaires et recommandées, notion discutée avec le Ministère de la Santé et des Sports. Pour son application, la fédération doit obtenir l'accord définitif et la validation du document par le Ministère.

D'autre part, lors de ce même comité directeur il a été acté que les clubs de Pro A / Pro B. et de N. 1 devront avoir leur salle « classée » pour la saison 2011/12.

✚ « Labels club » : évolution des grilles d'évaluation

Les aspects évalués pour l'octroi des « labels club » évoluent.

Deux critères du développement structurant des clubs doivent être valorisés :

- la « formation de dirigeants » qui concerne le label « vie associative »,
- et le « club formateur » qui concerne le label « activité sportive ».

Leur mise en valeur sera assurée par la mise en place de bonus de points, sachant qu'il peut-être envisagé, par la suite, la création de labels spécifiques à part entière « dirigeant » et « club formateur ».

Au-delà d'être un vecteur de reconnaissance du club auprès des collectivités locales, le guide du club (à travers les grilles d'évaluation) doit être un outil qui permet d'identifier les points forts et les points d'amélioration pour progresser.

Il est donc prévu d'intégrer la notion d'exploitation de la salle et de solliciter des informations complémentaires relatives au classement (homologation) et à l'utilisation des créneaux disponibles. Il est également important de mieux préciser et de qualifier

les informations autour de l'« emploi » notamment vis-à-vis de l'objectif de pérennisation des emplois salariés. Enfin, les actions innovantes menées pour la communication et la promotion seront répertoriées et valorisées.

Les nouvelles grilles d'évaluation seront soumises à la validation du comité directeur fédéral de septembre.

3 – Des documents fédéraux structurants le développement de l'activité en cours de validation

✚ Plan de développement fédéral

Un certain nombre de projets structurants et d'actions innovantes ont été mises en place par le Pôle Développement fédéral. Un plan de développement global à partir d'axes prioritaires et d'une stratégie générale mêlant objectifs visés, actions menées, outils déployés, et moyens mis en œuvre est en cours d'élaboration.

Une première ébauche a été présentée lors du Comité Directeur Fédéral du 18 juin.

Il sera soumis à validation à celui de septembre 2010.

✚ Schéma de cohérence territorial des équipements

Un courrier pour le recensement des équipements a été envoyé aux Président(e)s des ligues et référents équipements. Il manque encore beaucoup de réponse pour finaliser le document.

Aussi, les référents équipements des ligues doivent communiquer au plus vite à Vincent Cahoreau le maximum d'informations concernant les salles créées (ou en cours de création) ainsi que les projets connus.

Tout le monde doit continuer à se mobiliser autour de cette démarche structurante. Une première ébauche a été présentée en Comité directeur fédéral le 18 juin 2010.

L'élaboration de ce document est notamment importante pour argumenter auprès du CNDS équipements les aides financières pour la création de salles spécifiques, la réhabilitation d'équipements dédiés au tennis de table ou de gymnases utilisés par les clubs.

4 – Les actions en cours du Pôle fédéral développement

✚ Conventions de développement FFTT-Ligues

Les Ligues Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées ont fait leurs propositions pour la mise en place d'une convention de développement avec la FFTT. Certains objectifs et critères d'évaluation doivent être mieux précisés.

Dans ce cadre, un appel à candidatures sera effectué auprès des ligues afin de réaliser 5 nouvelles conventions. Des critères seront mis en place pour effectuer la sélection.

Prochaine parution et mise en ligne sur Internet du « Centre de ressources »

Un centre de ressources sur Internet pour le développement des clubs est en cours de création depuis près d'un an à l'attention de leur encadrement (dirigeants, entraîneurs...). La branche « dirigeants » de l'IFEF pilotée par Jean-Pierre Espieu mobilise un certain nombre d'experts pour rédiger des fiches pratiques dans leur domaine de compétence. Un processus de validation et de mise en forme de ces fiches est assuré par Thibaut Huriez.

L'objectif de cet outil consiste à proposer :

- des informations sur différents thèmes en lien avec la vie du club,
- des exemples de "bonnes pratiques".

Ce centre de ressources sera accessible via une plate-forme internet composée de différents onglets liés à :

- la gestion des ressources humaines,
- la gestion sportive,
- la gestion administrative,
- au développement des clubs,
- au développement des publics.

Une mise en ligne est prévue pour le début de la saison 2010/2011.

Formation des Référents régionaux équipements

Des formations pour les référents « Equipements » se poursuivront cette saison. Les responsables régionaux de l'arbitrage et des organisations pourront y être associés. Les membres du groupe fédéral équipements se sont répartis les premières formations de la façon suivante

- Michel Lévêque : Basse-Normandie – Poitou-Charentes – Bretagne – Pays de Loire
- Christian Leridon : Centre – Limousin – Auvergne
- Jean-Claude Langlois : Haute-Normandie – Picardie – Nord/Pas-de-Calais – Ile de France
- Gérard Paldof : Rhône Alpes – Franche Comté / Champagne-Ardennes
Alsace – Lorraine – Bourgogne

Certaines ont déjà eu lieu à fin juin.

Ces groupes seront complétés lors de la réunion des référents équipements le 11 septembre.

Les référents « Equipements » ont les missions suivantes :

- Classement (homologation) des salles,
- Relais local pour la constitution du schéma directeur de cohérence territorial,
- Relais entre les membres du groupe fédéral, les ligues et leurs présidents,
- Relais pour les projets de construction de nouvelles salles ou les modifications de salles existantes (des ligues vers les membres du groupe ou l'inverse),
- Relais pour la communication des ligues vers les comités et les clubs.

✚ Opération « 15 000 raquettes » à mi-parcours

L'opération « 15 000 raquettes » pilotée par Damien Loiseau est à mi-parcours. La moitié des ligues ont été visitées au 30 juin pour la promotion du kit pédagogique « baby-ping » pour les 4/7 ans (matériel adapté et DVD). La moitié des 15 000 packs échantillons à tarifs préférentiels réservés ont été vendus. Les formations pour les éducateurs mises en place par l'IFEF affichent complets. De nouvelles sessions vont avoir lieu dans le cadre du plan fédéral de formation 2010/2011.

→ **En savoir +** <http://fftt.com/communication/com.htm>

✚ Rassemblements des Référents régionaux du Pôle développement

Le Pôle développement organise 2 rassemblements nationaux au siège fédéral pour le prochain début de saison avec les Référents régionaux développement le 4 septembre et les Référents régionaux équipements le 11 septembre.

✚ Mise en place d'un groupe de travail autour de la licence

Les diverses enquêtes le montrent, le tennis de table a une marge de progression importante pour ce qui concerne la licenciation.

Au premier plan, plus de 60 % des clubs disent ne pas licencier tous leurs adhérents. Il convient d'analyser les raisons de cette non-licenciation et envisager des solutions pour y remédier (création d'avantages et de services associés à la licence, création d'une licence découverte...).

5 – De nouveaux produits et outils de promotion et de communication pour la rentrée des clubs

✚ Mi-août : sortie du nouveau Kit de communication pour les clubs

Un nouveau kit de communication pour les clubs, en lien avec la mission « communication » pilotée par Bernard Simonin, va être mis en place avec 3 affiches et 4 flyers s'adressant à des publics spécifiques et mettant en avant des valeurs et spécificités positives de l'activité.

Il sera disponible auprès de la Boutique du Ping dès la mi-août.

→ **En savoir +** <http://fftt.com/boutique/index.htm>

✚ Début septembre : sortie de nouveaux articles et produits de promotion

Avec ce kit de communication, les clubs pourront également commander des produits et articles de promotion déjà en vente comme des autocollants mais aussi désormais

des badges, stylos,... pour faire des actions de promotion réussies dans le cadre de forums d'associations, journées portes-ouvertes...

→ **En savoir +** <http://fftt.com/boutique/index.htm>

Le 25 septembre : Journée Nationale du Ping 2010

La journée Nationale du Ping est organisée en même temps que la journée du CNOSF « Sport, Santé, et Bien-être » le 25 septembre 2010. En partenariat, avec le ministère de Santé et des Sports aura lieu le week-end du sport en famille (25 et 26/09).

Au niveau local, les CROS et CDOS doivent relayer l'information en lien avec les ligues régionales et les comités départementaux.

Le tennis de table fait partie des fédérations partenaires des opérations et encourage donc ses ligues, comités, et clubs à y participer, via l'organisation d'une journée nationale du ping. Pour cela, l'affiche et le flyer ont été diffusés dans le magazine France Tennis de Table du mois de mai, accompagné d'un article de présentation. Une information a été également assurée via la newsletter fédérale du mois d'avril.

Des mesures incitatives sont mises en place : prises en charge CNDS pilotées par les CROS et DRJS, offre de matériel pédagogique et de promotion à tarifs avantageux auprès de Wack Sport – revendeur officiel (voir flyer), offre de kits de promotion pour les 100 premiers clubs volontaires à l'organisation de cette journée (formulaire à télécharger sur le site FFTT dans la rubrique développement, à remplir et à retourner).

→ **En savoir + dépliant Journée Nationale du Ping :**
http://www.fftt.com/doc/doc5_Depliant_JDuPing_2010.pdf

Rédaction : J. Hélaine, G. Longetti, N. Barbeau, E. Londiche